



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question écrite n° 24823

Texte de la question

M. Jean-Claude Lefort appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la situation du centre psychothérapeutique Le Coteau G.-Amado de Vitry-sur-Seine. Cet établissement pour enfants souffrant de troubles du comportement et de la personnalité est une institution pilote, existant depuis près de cinquante ans, connue et reconnue au-delà de nos frontières pour l'efficacité de son intervention auprès des enfants violents prédélinquants. Ce centre se trouve actuellement confronté à une crise grave pouvant mettre en cause son devenir. Géré par la caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France il subit, en effet, une restructuration qui vise à terme à réduire ses moyens budgétaires. Cela au moment où le Gouvernement réaffirme son engagement dans l'action pour lutter contre la délinquance et pour améliorer l'insertion des enfants et des adolescents à la dérive. En conséquence, il lui demande que toutes les dispositions soient prises afin que la vocation psychopédagogique, mise en oeuvre avec succès par le centre Le Coteau G.-Amado de Vitry-sur-Seine, puisse se poursuivre en lui garantissant les moyens financiers et humains nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lefort](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24823

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 730